

Arrondissement de
MONTLUÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉRAT

L'an deux mille vingt-trois, le 18 novembre, à 10 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-et-un, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 10 novembre 2023.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 21
Votants : 28

Date de l'affichage de la
convocation :

10 novembre 2023

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

21 novembre 2023

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mmes JOUANNIN..PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mr LIMOGES..Mmes DELERIS..FAUCHARD..COULANGEON..BERRUER..Mr LACAUX..Mme LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mme MATHIAUD..Mrs RICHOUX..LEFEBRE..LEFEBRE..Mmes CHIROL..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Absent : Mr DELEAU

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Ayant donné mandat de procuration : Mr BOY à Mme JOUANNIN, Mr HAMELIN à Mme FAUCHARD, Mr MALBET à Mr LIMOGES, Mme BRUNET à Mme COULANGEON, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme DUCEAU à Mr DUFLOUX, Mme AURAT à Mme CHIROL.



Le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2023 est approuvé (date de publication : 21 novembre 2023).



OBJET : Montluçon
communauté : rapports
d'activités annuels sur le
prix et la qualité des
services 2022 de l'eau
potable, l'eau industrielle,
l'assainissement collectif
et non collectif.

Le conseil municipal,

PREND acte des informations communiquées par madame le maire.

231118-06



Pascale LESCURAT,

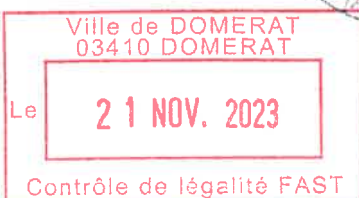
Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre,

Légalement signée par :

Guillaume SURLEAU,

Secrétaire de séance.



Date de publication sur le site internet : 21 novembre 2023